

FACTURE N°

30

VITRAC Henriette
Revendeur BUTAGAZ
46090 MAXOU

M. Savenus et Emotions
" Les Carrières "
46090 MAXOU

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

le 12 juin 2025

EXACOMPTA

		P.V.T	P.H.T.
5	Butanes	42	34,98
	Total H.T.		174,93
	Dont T.V.A.		35,07
			210 €
Arrêté à la somme de Deux cent dix Euros			
F. Vitrac			

RÈGLEMENT pour le

Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).